



Pékin + 5

Réunion au sommet sur les femmes

Du 5 au 9 juin, ProChoix s'est rendu à New York, au siège des Nations-Unies, pour participer comme ONG à Pékin + 5: la conférence bilan de celle qui s'était tenue à Pékin en 1995 sur la condition des femmes. Récit au jour le jour et compte rendu de la plate-forme adoptée...

3000 délégués gouvernementaux et 7000 activistes étaient attendus à New York pour dresser un premier bilan et adopter une nouvelle plate-forme d'action, cinq ans après la Conférence mondiale sur les femmes organisée à Pékin. Rien à voir avec les 40000 femmes qui avaient fait le déplacement en Chine, pour une conférence mondiale qui a lieu tous les dix ans, mais un rendez-vous très important tout de même. Les débats — intitulés: "Les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle" — se sont ouverts le lundi 5 juin, en

présence de 181 pays. Parmi les ONG françaises (très variées) au rendez-vous, on pouvait noter la présence d'associations suivant les Conférences mondiales sur les droits des femmes depuis maintenant plusieurs années telles que Monique Dental (du Collectif Ruptures), Bénice Dubois (du CLEF), le Mouvement français pour le planning familial bien sûr, et deux associations beaucoup plus récentes: les Pénélopes et ProChoix.

Côté gouvernement, la délégation du Service droits des femmes, conduite par Françoise Gaspard, comptait des femmes telles que

Dinah Derycke (sénatrice), Martine Lignières-Cassou (députée), Caroline Meschin (Service droits des femmes).

La cérémonie d'ouverture, en présence de Kofi Annan et de nombreuses personnalités, a été l'occasion d'un discours très remarqué d'Hilary Clinton. "Nous sommes ici parce que malgré tous les progrès accomplis, notre travail est loin d'être fait" a déclaré la candidate à l'élection sénatoriale de New York, "quand des filles sont arrosées d'essence et brûlées à mort parce que leur dot est insuffisante, quand les 'meurtres d'honneur' continuent d'être tolérés, notre travail est loin d'être fait". Le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a souhaité quant à lui que cette semaine "fasse voir non seulement au monde ce que les femmes font sur cette planète, mais que le futur de cette planète dépend des femmes". (suite p.20)

Dossier Caroline Fourest et Fiammetta Venner

Le bilan, 5 ans après Pékin

La convocation d'une session extraordinaire, à mi-parcours entre celle de Pékin et la prochaine Conférence mondiale sur les femmes, qui se tiendra en 2005, avait surtout pour objectif de rédiger une plate-forme bilan à partir des nombreux rapports effectués par les services des Nations Unies, souvent en collaboration avec différentes ONG. Au programme, douze chantiers, passés et à venir, ont été passés en revue : la pauvreté, l'éducation, la santé, la violence, les conflits armés, l'économie, le pouvoir, les mécanismes institutionnels, les droits humains, les médias, l'environnement, le statut des petites filles.

La base de travail, celle qui mesure l'ampleur de la tâche, tient dans les 180 pages de chiffres et commentaires produites à l'aide de la division statistique des Nations Unies, complétées par un rapport de 21 pages spécifiquement consacré à la violence domestique envers les femmes et les petites filles rédigé par l'Unicef. Premier constat, "Des efforts importants ont été déployés par les gouvernements, le système des Nations Unies et la société civile du point de vue du suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Les gouvernements ont promulgué et révisé leurs législations, dans la droite ligne de la convention des Nations Unies, pour l'élimination de toutes formes de discriminations à l'égard des femmes, et d'autres instruments nationaux et internationaux des droits de l'Homme" estime le rapport. L'une des premières conséquences, la plus directe, tient à l'effort effectué au sein même des Nations Unies. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à occuper des postes importants au sein de l'organisation. En 1997, conformément à ses engagements, Kofi Annan a désigné une femme, Louise Fréchette, au poste de secrétaire général adjoint, le deuxième poste le plus important du Secrétariat des Nations Unies. Ailleurs dans le monde, l'état des lieux est bien entendu contrasté. De nombreuses initiatives ont eu lieu depuis Pékin, même si les femmes sont toujours très majoritairement défavorisées par rapport aux hommes.

Pauvreté

La première des constatations, c'est que les femmes continuent de représenter l'immense



Réunion avec les ONG à la mission française

majorité des pauvres de cette planète. Parmi les chantiers encourageants, la Chine aurait mis en place un programme de réduction de la pauvreté, relatif aux femmes, qui aurait permis de faire passer le nombre de ses citoyens les plus pauvres de 65 millions en 1995 à 42 millions en 1998. En Allemagne, un projet-pilote intitulé "Aide aux mères célibataires sans-abri", s'occupe de trouver des emplois aux femmes dans cette situation. Aux Etats-Unis, plus de 67 milliards de dollars ont été accordés sous forme de bourses à des femmes chefs de petites entreprises.

Éducation

En ce qui concerne l'éducation et la formation, l'écart se réduit entre le nombre de petites filles et de petits garçons ayant accès à l'école primaire et secondaire, même si dans 22 pays africains et 9 pays asiatiques le nombre de filles n'atteint pas 80 % du nombre de garçons entrés à l'école. Selon l'annuaire statistique de l'Unesco, les femmes continuent de représenter deux tiers des 875 millions d'illettrés du monde. D'où l'idée de mettre en place des programmes d'alphabétisation spécifiquement tournés vers les filles. Au Burkina Faso, des quotas de 50 % ont été institués dans les écoles satellites, les centres d'enseignement non scolaires et les centres d'alphabétisation. Au Sénégal, le taux d'alphabétisa-

tion est passé de 35 à 52 %.

Santé

Dans le domaine de la santé, "peu nombreuses sont les femmes qui jouissent d'un bon état général de santé et connaissent le bien-être". Le fait de donner la vie continue de tuer. En Afrique, 1 femme sur 16 meurt des suites d'une complication lors de sa grossesse, contre 1 sur 1 400 en Europe. L'OMS estime que le nombre de victimes s'élève à 600 000 par an. Sans même parler du cancer du sein, le VIH continue de faire des ravages. Les femmes représentent près de 46 % des 32,4 millions d'individus vivant avec le VIH ou ayant développé le sida, et à peu près autant des 5 millions de personnes infectées l'an dernier. En Afrique sub-saharienne, l'une des régions les plus touchées par l'épidémie, le chiffre atteint 55 %. Les femmes sont aussi plus de la moitié des 12,7 millions d'adultes morts depuis 20 ans que l'épidémie a commencé, et 52 % des 2,1 millions qui en sont morts l'an dernier. Les solutions trouvées par les pays sont très révélatrices de leurs priorités. Les pays les plus conservateurs, comme l'Iran ou l'Ouganda, ont ainsi préféré se concentrer sur un meilleur encadrement des naissances permettant de réduire le risque de décès lors d'un accouchement, plutôt que de se préoccuper d'une quelconque politique de prévention en

matière de VIH ou de développer le système de planification. À noter tout de même que le Congo a diffusé le préservatif féminin, la Fédération de Russie a augmenté les contraceptifs disponibles, l'Inde s'achemine doucement vers une meilleure information en la matière.

Violence

Le plus gros point noir, celui que partagent sans doute le plus largement l'ensemble des pays du monde, concerne la violence à l'égard des femmes. "La violence envers les femmes et les filles continue d'être une épidémie généralisée qui tue, torture et mutilé, physiquement, psychologiquement, sexuellement et économiquement" a rappelé Mehr Khan, directrice du Centre de recherche sur les innocents de l'Unicef, situé à Florence. Viols, trafics de femmes et de petites filles, prostitution forcée, esclavage sexuel, violences lors des conflits armés, "meurtres d'honneur" et violences liées à la dot, infanticide des petites filles... Le registre est large. Au niveau international, un protocole additionnel à la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a été adopté par l'assemblée générale des Nations Unies. Il permet aux femmes discriminées ou victimes de violences liées à leur sexe de demander réparation. Mais c'est au niveau national que la violence, notamment domestique, doit en premier lieu se combattre. On estime entre 20 et 50, le pourcentage de femmes ayant été confrontées à la violence domestique dans le monde. Plus de 20 % des femmes ont été, en tout cas, battues ou abusées par l'homme avec qui elles vivent. Et ce ne sont que des chiffres officiels! Là aussi, il y a du progrès. 44 pays, dont 12 pays d'Amérique latine, ont enfin décidé d'adopter des législations permettant de ne pas laisser la violence domestique impunie comme c'était le cas jusqu'alors. Certains, comme le Mexique, la Namibie et l'Afrique du Sud, commencent à sanctionner le viol conjugal. L'un des aspects de la violence qui s'exerce spécifiquement à l'égard des femmes concerne les mutilations génitales. Bien que les chiffres soient peu vérifiables, on estime à plus de la moitié les femmes et filles des pays africains concernées par ce fléau. D'après le FNUAP, entre 85 et 114 millions de femmes, pour la plupart vivant en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie, auraient subi des mutilations ces dernières années. Mais il est à noter que depuis la Conférence de Pékin, 10 pays africains — dont le Burkina Faso, le Sénégal et la Tanzanie — ont adopté des législations pour interdire les mutilations génitales.

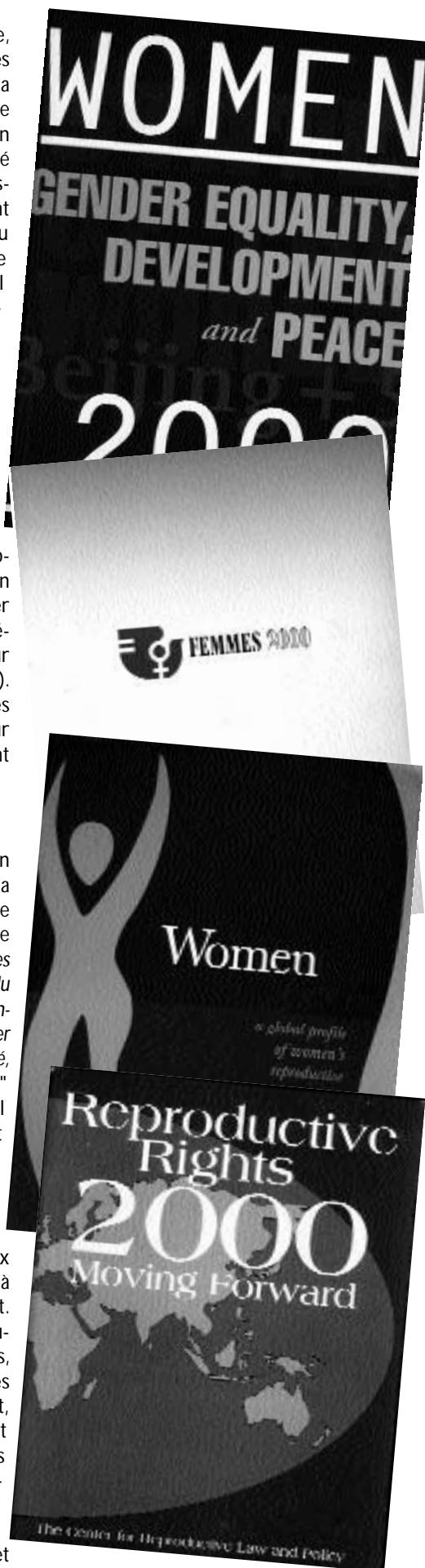
Conflits armés

Lorsque l'on étudie le statut des femmes lors

de conflits armés, on se rend compte que, contrairement aux siècles précédents, elles paient un tribut de plus en plus lourd, dans la mesure où les civils, et donc en grande partie des femmes et des enfants, sont de plus en plus touchés. Et lorsqu'on parle de tribut payé à la guerre, on parle non seulement de massacres, mais aussi des viols collectifs qui furent le quotidien des conflits en ex-Yougoslavie ou au Rwanda. L'avancée majeure en la matière est qu'enfin le Tribunal pénal international commence à inculper des criminels de guerre, notamment pour violences sexuelles. L'autre réponse qui ne vient pas tout de suite à l'esprit, concerne la féminisation des corps d'armées qui laisse présager, peut-être avec optimisme, un changement ou en tout cas, davantage de garde-fous. L'autre aspect lié aux conflits concerne les réfugiés, dont la moitié sont des femmes. Comme nous le dénoncions dans le numéro 12 de ProChoix, les femmes, comme les homosexuels, ne sont pas considérées comme un groupe au sens où elles pourraient bénéficier du statut de réfugié politique pour des persécutions en raison de leur sexe (ou de leur orientation sexuelle pour les homosexuels). En revanche, le HCR a émis des directives pour la protection des femmes réfugiées pour tenter de prévenir la violence sexuelle dont elles sont victimes.

Économie et travail

Au chapitre de l'économie et du travail, on note que les femmes constituent un tiers de la force de travail un peu partout dans le monde (à l'exception de l'Afrique du Nord et de l'Asie de l'ouest), mais, précise le rapport, "les femmes restent au plus bas niveau de l'échelle du marché du travail et continuent de rester concentrées sur quelques secteurs d'activités, d'occuper des positions avec très peu voire aucune autorité, et d'être moins rémunérées que les hommes." Une enquête réalisée sur le secteur industriel de 40 pays révèle un écart variant entre 20 et 50 % de salaire en moins. Les bonnes nouvelles viennent par exemple du Japon qui signale qu'il a ratifié les conventions de l'OIT et a modifié la loi sur l'égalité des chances devant l'emploi. Il interdit désormais aux employeurs de pratiquer une discrimination à l'égard des femmes lors d'un recrutement. Même si ce genre de pratique est, comme toujours, très difficile à prouver. Aux Etats-Unis, dans certains Etats, comme Washington, des législations, comme le Family medial leave act, introduisent une obligation de paie égale et encourage le financement des programmes d'entreprise. Au niveau des conditions de travail certains pays se sont décidés à prévoir des protections contre le harcèlement sexuel, comme la Suède, mais aussi le Belize et



l'Inde. L'Europe étant, en la matière, loin de montrer l'exemple.

Médias

Le développement professionnel passe par l'accès aux nouvelles technologies, et là aussi les femmes sont bien entendu défavorisées. 90 % des usagers d'Internet sont concentrés dans le monde industriel, et la grande majorité sont des hommes: 62 % aux Etats-Unis, mais 93 % en Chine et 96 % dans les pays arabes. "Dans les pays en voie de développement, la plupart des ordinateurs et des téléphones appartiennent à des hommes, donc les femmes n'y ont que très peu accès", explique Sarah Murison de l'United Nations Development Program on Gender. L'ONU a mis en ligne en mars 1997 un site spécifiquement consacré aux droits des femmes: Womenwatch. Car si la difficulté de l'accès à Internet est le symptôme de problèmes économiques et sociaux plus profonds, la solution est parfois plus simple que dans le monde non-virtuel. À un forum organisé en marge de Pékin + 5, Chell. Com, a business incubator, a proposé de donner 40 000 dollars à l'ASAFE, le groupe des femmes de l'Afrique sub-saharienne, pour équiper 3 000 femmes faisant de l'artisanat et du commerce au Cameroun. Le directeur exécutif a expliqué que cela pouvait constituer une opportunité commerciale très intéressante et, qui plus est, comme le Cameroun est un petit pays (15 millions d'habitants), un test pour savoir s'il est possible de s'implanter facilement.

Représentation politique

Enfin, autre point noir du bilan dressé à l'occasion de Pékin + 5, la représentation politique, toujours dramatiquement androcentrée. Même si de nouvelles politiques d'accès à la représentativité ont été initiées, il ne faut pas perdre de vue que seules neuf femmes occupaient la tête d'un Etat au début de l'année 2000. En 1999, elles ne représentaient que 11 % des parlementaires du globe. Elles étaient 9 % en 1987, soit une augmentation d'à peine 2 % en près de dix ans. Seule la Suède fait figure d'exemple, pour l'instant, avec 55 % de femmes dans son gouvernement, et 25 % de femmes parlementaires. Si l'on sait le pas en avant qu'a franchi la France avec la parité, on ignore le plus souvent qu'un pays comme le Ghana a adopté des mesures de "discriminations positives" réservant 40 % des sièges dans les organes de prise de décisions aux femmes.

Au final, comme le rappelle Jessica Neuwirth, présidente de Equality Now, une organisation qui a mené une étude auprès de 45 pays sur les discriminations envers les femmes, "ce n'est

pas l'allure dont nous avons besoin. Nous voulons 100 % de l'égalité pour les femmes" (...) "Si les gouvernements n'ont pas de législation égalitaire, nous n'avons aucun recours. Si les gouvernements ne reconnaissent pas que les femmes ont les mêmes droits que les êtres humains, dans quel monde vivons-nous?" Pourtant si l'on regarde sur quinze ans, et non pas seulement sur cinq, les faits sont malgré tout encourageants. Le fait que les Nations Unies s'emparent de la question des droits des femmes, ne serait-ce que parce que cela oblige les délégués des

gouvernements du monde entier à se pencher régulièrement sur la question, a incontestablement dopé les initiatives et permis une prise de conscience mondiale. Le premier volet de la plate-forme Pékin + 5, celui concernant le bilan des actions engagées, n'a d'ailleurs pas posé trop de problèmes. C'est, bien entendu, à propos des chantiers à initier, des droits nouveaux à envisager, que le bras de fer s'est joué.

Pour + d'infos
<http://www.un.org/womenwatch>

Le bilan européen

Le LEF (Lobby européen des femmes), qui a représenté les intérêts des ONG de femmes de l'Union européenne au sein des Nations Unies, tout au long des années 90, a coordonné la rédaction d'un rapport, Pékin + 5, faisant le bilan alternatif des progrès observés et de ceux souhaités en ce qui concerne les droits des femmes en Europe depuis 1995. Le LEF accueille par exemple avec satisfaction le fait que la question des droits des femmes commence à ne plus être considérée comme "une question de femmes uniquement". Il se félicite des avancées contenues notamment dans la ratification du Traité d'Amsterdam et l'intégration de la dimension homme-femme (mainstreaming). L'article 13 introduit la notion de genre dans le principe de non-discrimination. Depuis, plusieurs directives allant dans ce sens ont vu le jour. Depuis 1995, le LEF rappelle également que la Commission européenne a présenté différentes actions et initiatives destinées à prévenir et à éliminer la violence envers les femmes. En 1997, elle a, par exemple, mis en place le plan Daphné (3 millions d'euros, 5 millions en 1999) prévu pour encourager et subventionner les ONG qui travaillent dans ce secteur. La même année, le Parlement européen a demandé aux Etats-membres d'adopter une convention contraignante érigeant en crime les actes de violence à l'égard des femmes. Des campagnes de sensibilisation ont été menées. Un premier rapport sur la traite des femmes a été rédigé en 1996 par la commission. Il a débouché sur la mise en place d'un programme, STOP (6,5 millions d'euros par an) destiné à encourager la coopération entre responsables d'actions contre la traite des êtres humains. Une jurisprudence commence, au niveau national, à sanctionner les mutilations génitales. En France, une trentaine de procès depuis les années 80 ont débouché sur l'incarcération de responsables. Le dossier le plus en panne concerne visiblement le harcèlement sexuel. Un problème pourtant bien réel puisque qu'une étude révèle que 30 à 50 % des femmes européennes y auraient été confrontées sur leur lieu de travail. Malgré de nombreuses campagnes de sensibilisation et un vrai débat sur le sujet, les chiffres de la représentation politique des femmes en Europe restent dérisoires. En ce qui concerne le Parlement européen, malgré la présentation de listes paritaires hommes/femmes, le pourcentage de femmes représentées n'est passé que de 25,7 % en 1994 à 29,9 % en 1999. Au niveau national, les progrès ne devraient toutefois plus se faire attendre puisque des systèmes de quotas ou en tout cas d'encouragement à la parité, ont été mis en place un peu partout: en Belgique, au Danemark, en Finlande, en Allemagne, aux Pays-Bas, en France. À noter qu'en Italie, la Cour constitutionnelle a toutefois déclaré les quotas, et actions positives en faveur des femmes en politique inconstitutionnels parce que discriminatoires à l'égard des hommes. Au niveau économique, les femmes continuent d'être payées en moyenne 73 % du salaire des hommes, à travail égal, et ce en dépit de directives européennes interdisant pourtant clairement l'écart de salaire entre les sexes, depuis plusieurs dizaines d'années. Dans certains pays comme la Suède, qui a la chance de bénéficier d'un médiateur pour l'égalité entre les sexes, des moyens supplémentaires ont été accordés pour veiller à l'application de l'égalité. Enfin, l'une des évolutions les plus notables à propos des droits humains et fondamentaux, en général, tient à l'évolution des droits des lesbiennes par le biais de la reconnaissance des couples homosexuels observée dans plusieurs pays d'Europe, comme la Suède, le Danemark, la France, sur le modèle des recommandations du Traité d'Amsterdam.

Pour plus de détails EWL-LEF: 18, rue Hydraulique B-1210 Bruxelles, Belgique. Tel: + 3222179020. e mail: ewl@womenlobby.org. Site: <http://www.womenlobby.org>

Le bras de fer autour des droits nouveaux

En dehors des débats qui ont divisé les féministes à propos de la prostitution, les deux points essentiels qui ont sans surprise figé les oppositions entre les Etats, furent la question de l'avortement et celle de l'orientation sexuelle.

Côté gouvernements, les forces en présence étaient, comme toujours aux Nations Unies, partagées entre plusieurs grands groupes de pays. Le JUSCANZ (réunissant le Japon, les Etats-Unis, le Canada et la Nouvelle-Zélande), ainsi que le groupe de l'Union européenne, parlent le plus souvent d'une même voix, dans un sens progressiste en ce qui concerne les mœurs. A l'opposé, ceux de la ligne "dure", les plus conservateurs des pays en voie de développement, sont réunis dans un groupe appelé le groupe des 77, bien qu'il compte depuis longtemps plus de 77 pays.

Voilà pour les blocs. Il y a un autre élément qui pèse considérablement dans cette guerre froide que se mènent les "grands groupes" lors de ces négociations : le Vatican.

Le rôle néfaste du Vatican

Comme nous l'avons souvent dénoncé dans ProChoix (voir le dossier du n° 14), la maison du pape jouit d'un statut d'observateur permanent à l'ONU, très utile pour mener un travail de coulisses auprès du Groupe des 77, qu'il persuade habilement de s'opposer aux droits à l'avortement et aux droits des homosexuels en les présentant comme les deux faces d'un complot impérialiste mené par l'Ouest. Ce qui semble prendre à merveille. Finalement, la seule chose qui manque au Vatican, c'est le droit de vote. Ça tombe bien, puisqu'aux Nations Unies les décisions ne sont presque jamais mises au vote mais au consensus ! Autrement dit, c'est le temps de parole qui compte. Et en l'occurrence, dans la mesure où le JUSCANZ et l'Union européenne sont d'accords au point de parler à l'unisson, mais qu'à l'inverse le groupe des 77 s'est émietté au fil des négociations, ce sont essentiellement les envoyés du Vatican et les représentants des pays les plus conservateurs qui ont tenu le crachoir. A savoir essentiellement le "saint-siège", l'Algérie, le Soudan, la Libye,



Manifestation de femmes du monde arabe, vite dissipée par la sécurité de l'ONU

l'Iran, le Pakistan, le Nicaragua, Cuba, mais aussi la Pologne.

Les points de rupture

Les partisans de la "ligne dure" refusent par exemple de prôner la promotion des "health services", sous prétexte que l'expression fait penser aux services où l'on pratique les avortements. Pas question non plus pour eux d'entériner la lutte contre les discriminations en raison de l'orientation sexuelle, prévue pour intégrer la nouvelle plate-forme. Certains, comme l'Iran, ont fait savoir lors des débats que si l'homosexualité devait figurer dans la plate-forme, il faudrait la mettre au chapitre de la santé, comme pathologie ! Le débat portait aussi sur la variété des modèles familiaux que refusent de reconnaître ces pays. D'où l'enjeu de faire admettre le terme "des" familles à la place de celui de "la" famille au singulier. Bien entendu le Vatican essaie de faire supprimer le terme avortement à chaque paragraphe où il est indiqué, comme dans le paragraphe 37. Le Vatican a aussi proposé un amendement disant que "les Nations Unies doivent s'assurer que toutes les activités pouvant atteindre la famille doivent la renforcer".

Le dialogue de sourds s'installe vite. Les pays de l'Ouest sont vécus comme impérialistes dès qu'ils veulent imposer des changements

en matière de mœurs aux pays du Sud. Lesquels ont beau jeu de demander d'abord des moyens économiques pour se développer. A quelques jours de l'adoption de la plate-forme, les négociations entamées il y a plusieurs mois semblaient plus que jamais dans l'impasse. Selon la tradition onusienne, la plate-forme finale devant être adoptée à l'unanimité, le consensus devait pourtant impérativement intervenir en fin de semaine, dans la nuit de jeudi à vendredi. Si bien que jusqu'à la dernière minute, tout le monde a craint que la conférence ne s'achève sur un désaccord et la non reconduction d'une plate-forme, un statu quo qui nous aurait renvoyé cinq ans en arrière : à la plate-forme de Pékin de 1995.

Le bras de fer entre ONG

Tout au long de la semaine, en dépit du peu de pouvoir consultatif qui leur est réellement accordé et de l'absence d'un forum des ONG, les acteurs de la société civile ont donc tenté, chacun à leur manière, d'influer sur le processus. Malheureusement de nombreux groupes de travail (notamment des réunions du Groupe-contact où sont discutées les questions les plus polémiques) sont fermés aux ONG. Ne filtre de ces réunions que ce que nous en disent les déléguées. Une opacité qui n'a pas facilité le travail des ONG des pays de

la "ligne dure" qui, contrairement à nous, n'avaient pas toujours la chance de pouvoir faire le point chaque jour en réunion avec ses délégués. Malgré tout, malgré le rôle de potiches ou le sentiment d'impuissance que les associations pouvaient ressentir, il y eut de l'animation dans les couloirs des Nations Unies.

Les ONG féministes mobilisées

Les militantes féministes d'Amérique latine, très présentes, arboraient des tee-shirts rouges invitant les gouvernements à cesser de parler et à agir. Les militantes du Caucus lesbien ont organisé une conférence de presse pour dénoncer le refus homophobe de reconnaître le droit des lesbiennes à vivre sans être discriminées. Le groupe Catholics for a free choice — dont nous avons à plusieurs reprises relayé la pétition contre le statut exceptionnel du Vatican aux Nations-Unies — avait eu la bonne idée de distribuer des ficelles pour suspendre nos badges, symbolisant que l'on soutenait cette action. En milieu de semaine, les femmes arabes ont organisé une mini-manifestation devant l'entrée des Nations Unies pour dénoncer le blocage des négociations.

Côté français, tandis que la plupart des ONG suivaient attentivement les débats pour en rendre compte au sein du Lobby européen des femmes, Les Pénélopes avaient pris leurs



Les pro-life en train de distribuer un tract anti-choix à l'ONU ont eu à le faire sous l'oeil attentif de ProChoix



quartiers en face des Nations Unies, dans le bâtiment réservé aux ONG, d'où elles ont diffusé chaque jour sur le Web une émission consacrée aux droits des femmes et à Pékin + 5. Quant à ProChoix, nous avons nous aussi beaucoup à faire : rédiger la lettre quotidienne, que nous avons envoyée aux abonnés de notre liste de diffusion, sur l'avancée des négociations, filmer aux abords de la conférence pour un éventuel documentaire, prendre des notes pour le dossier. En une semaine, nous avons également distribué près de 1000 pochettes ProChoix (repérables à leur couleur jaune fluo) dans lesquelles on pouvait trouver un résumé du dossier sur l'invasion de 300 pro-life à la session de prépara-

tion, une présentation de ProChoix, une pétition invitant à refuser le statut exceptionnel du Vatican et une lettre ouverte adressée aux pays du Groupe des 77 (voir encadré). Le tout en français et en anglais bien sûr. Mais notre activité la plus prenante fut bien sûr de rester vigilants vis-à-vis du lobby pro-life...

Les troupes du Vatican aussi...

Cette fois au moins, contrairement à la session de préparation de mars, ils n'étaient pas 300 à prier dans les couloirs et à perturber les groupes de travail. Il est vrai que le service de sécurité avait pris quelques mesures, et seuls 15 membres d'ONG familialistes avaient cette fois été accrédités. Ce qui fit dire à Austin

Membres du groupe des 77, savez-vous qui sont vos "alliés"?

Le Vatican et ses amis vous disent que les féministes, les prochoix, les Nations Unies, les occidentaux soutiennent le droit à l'avortement par racisme, par impérialisme... Mais savez-vous ce que disent de vous les partisans de l'ordre moral chrétien?

- On nous accuse d'être racistes... Mais la plupart des organisations "pro-life" sont composées de militants racistes et anti-musulmans. À titre d'exemple, voilà ce que dit le père Paul Marx: "les chrétiens doivent lutter contre l'avortement pour empêcher les musulmans de coloniser l'Europe avec leurs enfants". Paul Marx n'est pas n'importe qui. Ami personnel de Jean-Paul II, il a fondé et longtemps dirigé Human Life International (HLI). En 1997, cette organisation a largement contribué à lancer Catholic family and Human Rights, l'association d'Austin Ruse à l'origine du débarquement de 300 "pro-life" à la prepcom de mars dernier.

- On nous accuse d'être impérialistes... Mais qui justifie la mainmise d'une église occidentale sur les pays du monde entier? Qui lutte depuis les années 60 contre les communistes à travers le monde? Ceux qui se disent "prolife" autour de vous, ont une histoire qui flirte avec le mac-carthysme, la chasse à la gauche tiers-mondiste et une large part de responsabilité dans les opérations commandos impérialistes de Ronald Reagan. La grande majorité des leaders de la droite religieuse américaine fait d'ailleurs partie de la WACL (World Anti Communist League), toujours en activité.

- On vous dit qu'il faut résister aux intentions malveillantes de l'ONU vis-à-vis des pays en voie de développement mais certaines associations "pro-life" mènent des politiques qui ravagent les pays en voie de développement. Depuis le début des années soixante-dix, les associations "prolife" sillonnent et quadrillent les pays du Sud pour y exporter leur propagande chrétienne. Quand ils ne font pas de l'ingérence humanitaire! À titre d'exemple, HLI Endowment inc. (une filiale d'HLI) a dépensé 1,8 million de dollars en 1992 en campagnes contre les vaccinations à travers le monde.

Ruse (président de CAPHRI l'organisation prolife proche du Vatican, à l'origine du coup de force de mars, et qui coordonne le lobby prolife aux Nations Unies) dans le Washington Times: " *Ils sont discriminatoires envers les ONG chrétiennes* ". Pas tant que ça tout de même, car les mesures de sécurité adoptées depuis le coup de force des prolife ont nui au travail de toutes les ONG, à commencer par ProChoix. Interdiction de filmer, de photographier les pro-life (alors qu'eux ne se sont pas gênés pour nous prendre en photo), nos relations ont été tendues avec un service d'ordre sur les dents, parfois franchement intraitable. Ainsi, lorsque nous nous sommes plaints qu'une militante pro-life avait, pour la énième fois, jugé très drôle de faire une razzia sur les pochettes ProChoix, que nous avons déposées sur la table des tracts (sans aucun doute pour les mettre à la poubelle), le service d'ordre lui a pratiquement donné raison, et il fut impossible de récupérer nos documents (nous avons d'ailleurs adressé une lettre de protestation au secrétaire général des Nations Unies).

Le face à face

Le coup d'envoi du bras de fer entre partisans du choix et provie (au singulier) a démarré par journaux interposés. Le 4 juin, à la veille de l'ouverture des débats, l'International Women Health Coalition avait fait paraître un encart dans le New York Times pour soutenir la plate-forme d'action de Pékin. Le lendemain, c'est un groupe pro-life qui occupait les colonnes publicitaires du célèbre quotidien. Catholic League for Religious and Civil Rights a fait paraître un long tract intitulé: "*Le saint siège: champion des droits de la femme*". Il fallait y penser. On y apprend que "*la Conférence Pékin + 5 sera marquée par un conflit entre ceux qui voit la sexualité comme une question de droits et ceux qui la considère comme une question d'éthique*." Et le tract de comparer deux logiques: l'une de "droits sexuels" défendue selon eux par les féministes, l'autre d' "éthique" revendiquée par le Vatican. A titre d'exemple, à la rubrique "Droits sexuels": "*On m'a dit que j'avais le droit de coucher avec qui je voulais, mais maintenant j'ai le sida*" se voit correspondre dans la rubrique "éthique sexuelle": "*On m'a dit de ne pas avoir de sexualité en dehors du mariage, et maintenant j'ai une famille*". Et le groupe de conclure: "*Le saint siège est le champion des droits de la femme parce qu'il respecte la dignité humaine, la maternité et la famille*".

Tout au long de la semaine, Austin Ruse expliquera aux journalistes que si "*le texte final n'est pas achevé*", c'est "*parce que les Etats riches de l'Ouest tentent d'imposer l'immoralité au monde en développement dans une sorte de colonialisme sexuel*". On retrouve le même argumentaire dans un tract parfaitement homophobe distribué par des militants pro-life à l'extérieur de la salle de réunion du groupe contact (chargé des négociations les plus tendues comme l'avortement et l'orientation sexuelle). Non signé, le document reprend la rhétorique vaticane tendant à rejeter la faute du blocage des négociations sur l'Occident et sa radicalité: "*Qu'est-ce qui se prépare? Pourquoi l'Ouest est-il obsédé par le sexe?*" interroge le papier. Réponse: "*L'Ouest attaque la souveraineté et le droit à l'autodétermination des pays en voie de développement. L'Ouest attaque la famille*", "*Ceci ne va pas aider la femme. Cela va simplement répandre la culture de décadence qui est déjà en train de détruire les familles de l'Ouest en féminisant la pauvreté, en augmentant le nombre de crimes, en dégradant la société et en causant une chute catastrophique de la population à l'Ouest. Ne les laissez pas faire ça à votre pays*".

A moins d'un mètre d'eux, ProChoix arborait fièrement ses tee-shirts "*Vatican is against life, my way of life*" (également très pra-

La plate-forme adoptée

Au chapitre du bilan effectué depuis Pékin (Parties I et II), il a été gagné de porter attention à "la santé sexuelle et reproductive et aux droits sexuels et reproductifs des femmes". En revanche, il a été impossible de faire mentionner que de plus en plus de pays "*prenaient des mesures légales pour interdire les discriminations sur la base de l'orientation sexuelle*".

Le bilan est encore plus décevant aux chapitres suivants, ceux qui concernent les politiques à mener dans l'avenir.

En ce qui concerne l'orientation sexuelle, il a visiblement été impossible de l'inclure dans la liste des discriminations à combattre prévue à l'article 102 h. Résultat: la liste des discriminations en entier a sauté et le paragraphe est désormais rédigé ainsi: "*Développer, revoir et rendre effectives des lois interdisant et éliminant toutes formes de discrimination envers les femmes et les jeunes filles*". Une formulation suffisamment vague pour être inefficace.

Sur l'avortement, c'est encore pire. Non seulement, il n'est toujours pas reconnu comme un droit, mais le Vatican et ses alliés ont obtenu que l'on s'en tienne à la formulation obtenue par les troupes "pro-vie" à la Conférence mondiale sur la population de 1994! Résultat: l'article 107 i est rédigé comme suit: "*En ce qui concerne l'avortement, les gouvernements rappellent qu'au terme du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994), l'avortement ne devrait, en aucun cas, être promu en tant que méthode de planification familiale*". Reprenant les termes du texte adopté au Caire, le document invite les gouvernements et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées à "*renforcer leur engagement en faveur de la santé des femmes, à traiter les conséquences des avortements pratiqués dans de mauvaises conditions de sécurité en tant que problème majeur de santé publique et à réduire le recours à l'avortement en étendant et en améliorant les services de planification familiale*".

Maigre consolation, le JUNSCANZ a obtenu que l'on emploie le terme de "health service" et non "health care" demandé par le Vatican dans les articles concernant l'accès à la santé.

Plus réjouissant, la lutte contre le VIH et l'accès à la prévention sans discriminations a largement été réaffirmé (art.125 i notamment)

Dans les points positifs divers, notons aussi que les pays les plus progressistes ont obtenu que l'on n'encourage pas la collaboration avec "les groupes religieux" comme cela avait été demandé. En revanche, la nécessité d'un véritable partenariat avec les ONG a été réaffirmé.

Le Vatican n'est pas parvenu à faire rajouter un peu partout qu'il "*fallait promouvoir les programmes et des politiques enseignant l'importance sociale de la maternité et du rôle des parents au sein de la famille et dans l'éducation des enfants*", ni que les "*Nations Unies s'assurent que toutes ses activités ayant un impact sur la famille aillent dans le sens de sa protection*", de son renforcement, ce qui, selon les interprétations, aurait pu avoir un effet "retour de bâton" sur les questions de droits sexuels et reproductifs.

En revanche, au chapitre des politiques de prévention du VIH à encourager, le Vatican a obtenu que soit inclus "*l'abstinence*" au même titre que l'usage des préservatifs (art. 138 c)! De même, les Nations Unies ont adopté un article reconnaissant que la "*religion, la spiritualité et les croyances, jouaient un rôle central dans la vie des hommes et des femmes*". Sic!

tiques lorsque vous tournez le dos à un prélat du Vatican dans un ascenseur !). Soucieux de rétablir l'équilibre, nous avons à notre tour distribué une lettre ouverte aux membres du groupe des 77 dans laquelle nous invitons les pays du Sud à prendre connaissance du discours parfaitement raciste et islamophobe distillé tout au long de l'année par ceux qui se prétendaient aujourd'hui leurs alliés (voir encadré). En une semaine, nous avons eu l'occasion d'interpeller, et parfois même de discuter (souvent en arabe) avec eux, les délégués de Syrie, d'Égypte, du Soudan, du Pakistan, de la Lybie, d'Iran, d'Irak, du Koweït, de Jordanie, d'Oman...

L'adoption de la plate-forme

C'est dans cette atmosphère que furent négociés les derniers points de discordes, le plus souvent lors de sessions se prolongeant tard dans la nuit. Dans la nuit du 6 au 7, le paragraphe concernant l'orientation sexuelle vint une fois de plus sur le tapis. De nombreux pays dont le Sénégal, l'Égypte, l'Iran font savoir qu'ils veulent purement et simplement supprimer le texte dénonçant les discriminations en raison de l'orientation sexuelle. L'intervention de l'Union européenne en faveur de son maintien est longuement applaudie par les ONG présentes dans les tribunes, ce qui nous vaut les protestations du Soudan (qui se dit offusqué par ces applaudissements "vexatoires"). La présidente de séance nous fait savoir de cesser de nous manifester. Le tour de parole reprend. Certains pays, y compris des pays en voie de développement, laissent alors entrevoir qu'ils pourraient accepter un paragraphe parlant de "*lutter contre toutes formes de discrimi-*

nation" sans plus de précisions. Ce qui reviendrait à tenir compte de la liste des discriminations citées dans la déclaration des droits de l'homme. Mais après 45 minutes de débats, visiblement bloqués, il est une fois de plus décidé de laisser de côté ce paragraphe et d'y revenir à la fin...

Pendant ce temps, à l'extérieur des salles où se tenaient les débats, deux groupes de militants et d'ONG font le pied de grue... D'un côté les militants pro-life, venus avec les délégués du Vatican (une dizaine), et de l'autre des activistes prochoix, des lesbiennes, dont certains portent des tee-shirts comme "Pas de retour en arrière!", "Justice!" ou encore "Vatican is against life... MY WAY OF LIFE". À une heure du matin, la présidente de séance de la Conférence a finalement annoncé que les interprètes allaient se coucher.

Finalement, ce n'est que le vendredi 9 juin, vers 17 heures, que les délégués des différents pays des Nations Unies sont enfin parvenus à un consensus sur la plate-forme de Pékin + 5. Un consensus mou qui peut satisfaire les pays du groupe des 77 et le Vatican. Faire traîner en longueur aura beaucoup servi leurs positions...

La conférence de Pékin + 5, l'une des plus importantes conférences internationales sur les droits des femmes depuis celle de Pékin, s'achève par l'adoption d'une plate-forme (ce qui n'était pas évident), mais une plate-forme nettement en deçà de ce que l'on était en droit d'espérer. Ce n'est pas "Pékin - 5", comme le craignaient beaucoup d'observateurs, mais ce n'est pas vraiment Pékin + 5, dans la mesure où toutes les avancées majeures qui auraient pu être adoptées depuis

la plate-forme de Pékin (comme la lutte contre les discriminations en raison de l'orientation sexuelle ou le droit à l'avortement pour toutes) ont finalement été rejetées sous pression du Vatican et de quelques pays de la "ligne dure".

Et maintenant

Puisque que sous pression des pays les plus conservateurs du globe, les Nations Unies n'ont pas considéré que le droit de vivre sans être discriminé en raison de son orientation sexuelle méritait de figurer dans les droits des femmes, nous espérons que ce droit fondamental pourra figurer aux côtés des combats à mener dans le cadre de la lutte contre le racisme. Justement, l'ONU organise une Conférence mondiale sur le racisme en 2001. Dès aujourd'hui, ProChoix entame donc une campagne d'appel à dons pour financer l'envoi de représentants aux différentes étapes de préparation de cette Conférence dont la session finale se tiendra au Cap en 2001. Par chance, l'Afrique du Sud fait partie des très rares pays du Sud à prévoir dans sa constitution la non discrimination en raison de l'orientation sexuelle. Grâce aux dons récoltés par le Fonds de Lutte contre l'Homophobie, nous ferons tout ce qui est possible pour élargir la lutte contre le "

racisme à la lutte contre l'homophobie et contre le sexisme, à cette occasion.

Si vous souhaitez nous aider, envoyez vos dons à ProChoix-Cap 2001 : 177, avenue Ledru-Rollin 75011 Paris.

Pour + d'infos
<http://www.prochoix.org>

Françoise Gaspard élue au "TPI" des femmes à l'ONU

Le 31 août dernier, Françoise Gaspard qui a mené la délégation française à New York a été nommée membre du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes de l'ONU. Elle y siègera à partir de janvier 2001.

Le rôle du Comité est d'examiner les progrès réalisés dans l'application de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de formuler auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies des recommandations fondées sur l'examen des rapports que les États doivent fournir tous les 4 ans. Dès que dix États auront ratifié le protocole additionnel adopté par l'Assemblée générale en 1999 (ce qui devrait être le cas dans quelques mois) le Comité

sera doté d'un pouvoir quasi juridictionnel. Il pourra en effet examiner les plaintes de femmes qui estimeront leurs droits bafoués, au regard de la Convention. Il va donc devenir une sorte de "tribunal international" pour le respect des droits des femmes. Le Comité est composé de 23 experts indépendants désignés, à titre personnel, par les États qui ont ratifié la Convention (165 à ce jour sur les 188 États représentés à l'ONU). La durée du mandat est de 4 ans. Le Comité est renouvelé par moitié tous les deux ans. 22 candidats étaient en compétition pour 11 postes à pourvoir. 147 États ont participé au scrutin. Françoise Gaspard a été élue au premier tour avec 115 voix, en deuxième position derrière la candidate allemande.